

Le Conseil international pour la Science (ICSU)

Renforcer les sciences internationales au bénéfice de la société

Fondé en 1931, le Conseil International pour la Science est une entité non-gouvernementale fondée en 1931, réunissant des membres issus d'organisations scientifiques nationales (114 membres représentant 134 pays) et d'unions scientifiques internationales (29 membres). Les activités de l'ICSU se concentrent dans trois domaines: la planification et la coordination de la recherche ; Les sciences et la politique; et le renforcement de l'Universalité des Sciences.

La mission de l'ICSU est de renforcer les sciences à l'échelle internationale pour que la société en bénéficie.

Dans ce but, l'ICSU mobilise la connaissance et les ressources de la communauté scientifique internationale pour

Identifier et aborder les problèmes de première importance pour les sciences et pour la société

Faciliter l'interaction entre les scientifiques de toutes disciplines et de tous pays

Encourager la participation de tous les scientifiques—sans se préoccuper de facteurs tels que la race, la nationalité, la langue, le sexe ou l'idéologie politique —au sein d'une démarche scientifique internationale.

Emettre un avis indépendant qui fasse autorité afin de favoriser un dialogue constructif entre la communauté scientifique et les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

A travers son réseau international de Membres, l'ICSU planifie et coordonne la recherche interdisciplinaire afin d'aborder des questions majeures à la fois pour les sciences et pour la société. Un certain nombre de Groupes Pluridisciplinaires spécialisés a été créé dans ce but. En outre, le Conseil défend activement la liberté dans l'exercice des sciences, œuvre pour que les données et informations scientifiques soient accessibles et facilite l'enseignement des sciences et le renforcement des compétences.

l'ICSU encourage la création de réseaux internationaux et régionaux de scientifiques partageant les mêmes intérêts et maintient des relations de travail étroites avec un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non-gouvernementales. Le Conseil agit comme un forum pour l'échange d'idées, la communication de l'information scientifique et le développement de standards scientifiques. Le Conseil est fréquemment sollicité pour s'exprimer au nom de la communauté scientifique internationale et pour faire fonction de conseil pour des questions allant de l'environnement à l'éthique des sciences. La communauté de l'ICSU organise des conférences scientifiques, des congrès et des symposiums dans le monde entier et publie un grand nombre de lettres d'informations, de manuels, de journaux scientifiques et de rapports.

L'une des forces de l'ICSU est son système d'administration et de gestion, qui s'est développé à travers le temps afin d'assurer sa transparence et sa responsabilité, avec un minimum de bureaucratie. Le Secrétariat central de l'ICSU est situé à Paris, où une petite équipe de professionnels (16 personnes en 2008), assure au quotidien la planification et les opérations, sous la houlette d'un bureau exécutif. Le bureau exécutif est constitué de 14 scientifiques, représentant différents pays et disciplines, élus par l'Assemblée Générale de tous les Membres se réunissant tous les trois ans. Plusieurs Commissions assistent le bureau exécutif dans sa tâche. Les activités de l'ICSU dépendent dans une large mesure des contributions bénévoles des scientifiques du monde entier qui se rassemblent dans ces Commissions ou au sein de différents groupes d'experts spécialisés.

En dehors de son Secrétariat central, l'ICSU a trois Bureaux Régionaux: Afrique, Asie et Pacifique, Amérique Latine et Caraïbes. Chaque Bureau a son propre personnel et son Comité Régional—un comité consultatif scientifique constitué d'éminents scientifiques de cette région. Ces Bureaux ont pour but d'aider l'ICSU à renforcer la science pour la société dans les pays en voie de développement et de rendre les sciences des pays en voie de développement plus accessibles pour l'ICSU. Ceci se fait en fonction des priorités régionales qui ont été déterminées par chaque Comité Régional en conformité avec le Plan Stratégique de l'ICSU 2006–2011. Les Bureaux soutiennent le travail de l'ICSU et de ses Unions Scientifiques, les Membres Nationaux de leur région, les Corps Pluridisciplinaires et les Initiatives Communes ainsi que leurs partenaires tels que l'UNESCO et l'Académie des Sciences pour le Monde en voie de Développement (TWAS).

www.icsu.org